



COMMUNE DE
MARCHIN

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra en la

Salle du Conseil, rue Joseph Wauters, 1A à 4570 MARCHIN
le lundi 24 février 2025 à 20 heures

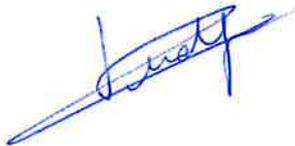
ORDRE DU JOUR

1. FINANCES - Subsidés 2025 - DÉCISION
2. FINANCES - Subsidés 2025 - Espace public numérique - DÉCISION
3. Déclaration de politique communale - ADOPTION
4. CCATM - Renouvellement intégral de la composition suite aux élections du 13 octobre 2024 - DÉCISION
5. INFORMATION(S) du Collège communal - COMMUNICATION
6. PROCÈS-VERBAL de la séance précédente - APPROBATION
7. QUESTIONS des conseillers - COMMUNICATION

Fait à Marchin, le 12 février 2025,

PAR LE COLLÈGE,

La Directrice générale f.f.,



Déborah WARDEGA



Le Bourgmestre,



Adrien CARLOZZI